



URGENCES : cri d'alerte des infirmières

Chaque jour, sur l'ensemble du territoire, de nouveaux témoignages révèlent une réalité alarmante : des services d'urgences fermés le soir et le week-end, des patients laissés sans soins pendant des heures, et des professionnels de santé à bout de souffle. La situation se détériore depuis des années, du fait des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs. Alors que l'hôpital public est sur le point de s'effondrer, le SNPI tire la sonnette d'alarme, exigeant une réponse forte et immédiate : un Plan Marshall pour l'hôpital.

Les fermetures nocturnes et pendant les WE ne sont plus une exception, mais une réalité dans de nombreuses régions françaises. **Des hôpitaux, faute de moyens et de personnel, se voient contraints de réduire leurs heures d'ouverture, laissant des populations entières sans accès immédiat aux soins d'urgence.** Ces mesures sont le reflet d'un système hospitalier à bout de souffle, victime des politiques de restrictions budgétaires imposées au fil des ans.

Les plans d'économies successifs, initiés par les différents gouvernements, ont eu des conséquences désastreuses. Réduction des effectifs, gel des salaires, et surcharge de travail sont devenus le quotidien des soignants. « **Nous ne pouvons plus répondre aux besoins de la population dans de bonnes conditions** », déplore Thierry Amouroux, porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers SNPI. « **Les fermetures des services d'urgences ne sont que la partie visible de l'iceberg. Le problème est bien plus profond : notre système de santé est en train de s'effondrer.** »

Les soignants sont particulièrement préoccupés par la situation. **Avec des ratios patients/infirmière devenus intenable, les soignants sont à bout.** Les normes internationales sont de 6 à 8 patients par infirmière : en France c'est le double. « **Nous sommes moins nombreux pour soigner plus de patients, qui restent moins hospitalisés moins longtemps pour libérer les lits. Cela conduit inévitablement à des erreurs, à de l'épuisement, et à un profond mal-être au travail** ».

L'incapacité à recruter sur les postes vacants aggrave encore la situation. Les jeunes diplômés hésitent à entrer dans un métier où les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, et où le manque de reconnaissance est criant.

De nombreux soignants quittent même la profession, usés par des années de travail sous pression constante. Une étude de la DREES du ministère révèle que **près d'une infirmière hospitalière sur deux a quitté l'hôpital ou changé de métier après dix ans de carrière** <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse/etudes-et-resultats/pres-dune-infirmiere-hospitaliere-sur-deux>

Face à cette situation dramatique, le syndicat des infirmières SNPI appelle à un véritable Plan Marshall pour l'hôpital. Ce plan d'envergure doit reposer sur plusieurs axes essentiels :

Améliorer les ratios patients/infirmière : Pour garantir une prise en charge digne et sécurisée, il est indispensable de réduire le nombre de patients par soignant. Ce rééquilibrage permettra d'alléger la charge de travail et d'améliorer la qualité des soins.

Revaloriser les salaires : Les infirmières, véritables piliers de notre système de santé, méritent une rémunération à la hauteur de leur engagement. Une revalorisation significative des salaires est cruciale pour attirer de nouveaux talents et fidéliser ceux qui sont encore en poste. Les professionnels infirmiers des hôpitaux français sont **très mal payés par comparaison avec les autres pays européens** : en 2020, le salaire annuel brut des infirmières en France était de 32.397 euros en moyenne, soit moins qu'en République tchèque ou en Pologne. En Belgique, le salaire atteignait en moyenne 62.316 euros annuels bruts. <https://fr.statista.com/infographie/32333/remuneration-personnel-infirmier-comparaison-du-salaire-brut-en-europe/>

Améliorer les conditions de travail : Rappels sur repos, congés fractionnés, modifications d'horaires, management toxique, déplacement dans d'autres services,... **L'environnement de travail doit être repensé pour favoriser le bien-être des soignants**, avec la mise en place de dispositifs de soutien psychologique et de prévention du burn-out.

Recruter massivement : Pour combler les postes vacants et répondre aux besoins croissants de la population, un plan de recrutement ambitieux est indispensable, pour faire revenir une partie des **180.000 infirmiers qui ont cessé d'exercer sous-payés en sous-effectif**. Aujourd'hui, il y a déjà **60.000 postes infirmiers vacants** et **10 % des soignants sont en arrêt maladie**.

Communiqué du 7 août 2024